



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 12 MAI 2015**

■ Chaque mois, huit parents de schizophrènes, bipolaires, etc, se retrouvent à Confolens pour échanger ■ Créé il y a deux ans, ce groupe de parole les aide à tenir.

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

Quelques gâteaux, du thé et du café chauds, une table octogonale: la pièce aux murs jaunes est accueillante. Une femme aux cheveux grisonnants, pull rayé, se lance en premier. «En ce moment, ça va un peu mieux, lâche-t-elle. Quentin (1) parlait même de nous présenter une petite amie, mais quand je lui en ai reparlé, il m'a dit que c'était déjà fini...» Autour de la table, les autres sourient, avec tendresse.

Quentin a 36 ans et il est déficient psychique. Sa mère, agricultrice à Confolens, vient ici, à la maison des solidarités, chaque mois, pour participer à ce groupe de parole, spécialement créé pour les parents des malades psychiques par le Département.

Catherine Caron, psychologue libérale, coanime le groupe avec une assistante sociale de la Carsat, la caisse d'assurance retraite et de santé au travail, Emmanuelle

santé au travail, Emmanuelle Pauget. Elle l'aide à poursuivre. «Et côté financier ? Il a fait des progrès ?» La maman souffle. «J'ai décidé de lâcher prise et de laisser la curatelle gérer. À trop m'impliquer j'étais en train de perdre pieds».

«Je comprends, nous c'était pareil, réagit une autre mère, âgée de 45 ans. Dès que Yann (1) avait un peu d'argent, il fallait qu'il le dépense...» Elle et son mari vien-

»  
Un cancer ou une leucémie suscite l'empathie, les maladies psychiques suscitent le rejet.

# «Entre parents de malades psychiques, on se comprend»



Chaque mois, des parents de malades psychiques viennent partager leurs difficultés, leurs interrogations, leur souffrance.

Photo Phil Messelet

nent depuis deux ans au groupe. Leur fils, âgé de 21 ans, souffre de troubles du caractère et du comportement. «Mais aucun

comportement. «Mais aucun professionnel ne veut poser de diagnostic plus précis», se lamente son père.

Depuis un an, Yann est hospitalisé à Angoulême, mais, «il y a quinze jours, il a fait une fugue. Il est parti jusqu'à Biarritz, raconte le couple, très inquiet. Depuis, il est à l'hôpital psy de Bayonne, ils tentent de le stabiliser». «On aurait dû s'en douter, culpabilise sa maman, il ne cesse de répéter qu'il n'est pas à sa place à l'hôpital.»

Mais un retour à la maison n'est pas envisageable. Instable et imprévisible, Yann était devenu violent, notamment avec sa mère. «Parfois il suffisait que je lui dise de mettre son manteau pour qu'il me donne un grand coup-de-poing dans l'épaule, décrit-elle. J'essayais d'être forte, je l'emmenais au sport, mais dès qu'il descendait de la voiture, je m'effondrais en larmes», partage-t-elle, comme pour se rappeler pourquoi

Yann a dû être interné. «Il faudrait trouver une structure plus adaptée», soupire son père.

«Sans ce rendez-vous, je ne tiendrais pas»

«Vous pourriez appeler ce docteur, il nous a bien aidés», conseille l'homme, assis près de lui, 57 ans, agriculteur à Confolens. Son fils de 24 ans a été diagnostiqué bipolaire alors qu'il était en classe préparatoire aux grandes écoles. «Je lui ai pris un appartement à Angoulême, raconte-t-il à son tour. Je ne pouvais plus le voir comme ça, oisif, à la maison. C'était devenu conflictuel». «Je comprends, j'étais pareil», lui renvoie son voisin en l'encourageant à poursuivre son récit. «Je suis très inquiet pour son avenir. Il ne supporte aucune figure d'autorité. On vient de lui proposer un service civique, mais je ne sais pas s'il supportera...» La psychologue l'encourage: «C'est une très bonne nouvelle, il faut le voir comme ça.»

Tout son rôle est là. «Ce groupe n'est pas un lieu thérapeutique, c'est un espace de parole, d'échange», explique Catherine

Caron. Le premier objectif est de permettre à ces parents de sortir de leur isolement. «Les maladies psychiques sont méconnues, difficiles à appréhender. Un cancer ou une leucémie suscite l'empathie des gens autour, mais les maladies psychiques ont plutôt tendance à susciter l'incompréhension et le rejet.»

Sans ce rendez-vous mensuel, la maman de Yann l'assure, elle «ne tiendrait pas». «Ça fait du bien de parler avec des personnes qui nous comprennent. De voir qu'on n'est pas tout seuls à souffrir ainsi», explique l'agricultrice, dont le mari refuse d'admettre les problèmes de son fils. «Parfois quelques jours après une session, on se souvient des témoignages des autres, on se surprend même à chercher des solutions pour eux, décrit-elle. On n'est plus seul avec son problème.»

(1) Les noms ont été changés.

## Un numéro de permanence

Trois autres groupes de parole comme celui de Confolens existent à Angoulême. Deux réservés aux parents (Camille-Claudiel et Unafam, Union nationale des familles et amis de malades psychiques) et un, créé cette année, pour les conjoints (Unafam).

L'Unafam a aussi mis en place une permanence téléphonique: 06.07.36.42.21. Des bénévoles écoutent et accompagnent les parents, les conjoints, les frères, les sœurs des malades et leur proposent une rencontre. Plusieurs permanences physiques sont également organisées sur rendez-vous. À Camille-Claudiel, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, à la MDPH, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, mais aussi à l'hôpital de Confolens, les deux premiers mercredis de chaque mois.

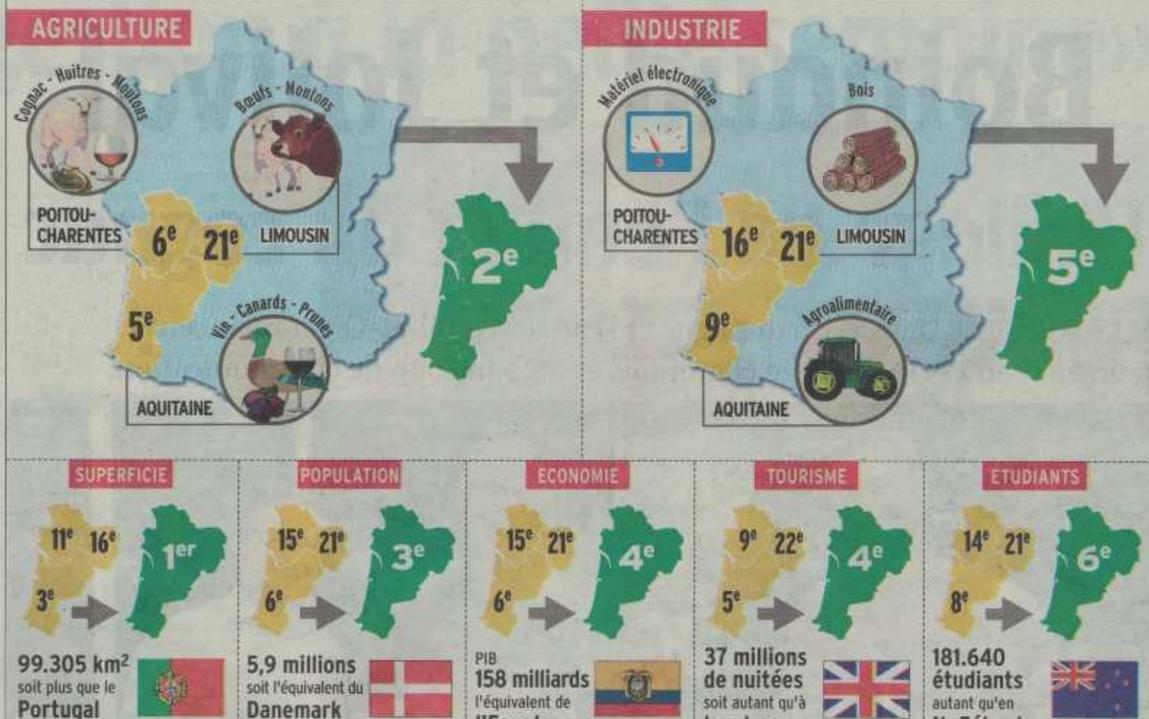
# Le poids de la grande région

En janvier 2016, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine et le Limousin ne formeront plus qu'une région, la plus grande de France en superficie. Mais quid de son rang économique ? Touristique ?

Le 15 janvier dernier, le Conseil constitutionnel a validé la nouvelle carte de France divisée en seulement treize régions, contre 22 auparavant. Un nouveau découpage, imaginé dans le cadre de la réforme territoriale de 2014, qui prendra effet en janvier 2016. D'ici là, en décembre prochain, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire les nouveaux conseillers qui dirigeront ces nouvelles entités. La Charente se retrouve au cœur de la plus grande région de France en terme de superficie puisqu'elle regroupera Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin. Une région plus grande que le Portugal ou l'Autriche, plus peuplée que le Danemark avec ses 25 aires urbaines. Mais quel poids économique, industriel, touristique aura-t-elle ? EcoSocioConso, un site d'information dédié à la consommation livre un point chiffré sur le rang et l'identité précis de cette future région, et détaille ce que chacune des anciennes entités apporte à la nouvelle. Ensemble, Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin, forts de leurs vignobles de Bordeaux et de Cognac, à la réputation internationale, deviendront la 2<sup>e</sup> région agricole de France. Sa puissante industrie aéronautique et spatiale, sa filière numérique et image, et son secteur parachimique et pharmaceutique, en fer-

ront aussi la cinquième région industrielle de France.

## Le classement par secteur avant et après le passage à 13 régions



Source : Eco Socio Conso

### ■ CHÂTEAUBERNARD

#### Réunion du conseil municipal ce soir

Le conseil municipal se réunira ce soir à 20h30. Entre autres sujets à l'ordre du jour: révision allégée du PLU; subventions aux associations; adhésion aux services communs «recherche de financement», «conseil juridique» et «instruction du droit des sols» de GrandCognac; validation des conditions générales de vente de la billetterie du Castel; autorisation au maire de signer avec GrandCognac l'avenant n° 1 à la convention d'encadrement et d'animation d'activités périscolaires avec les communes du territoire de GrandCognac; saisonniers 2015; motion des collectivités locales et des acteurs économiques pour le respect des engagements de dessertes de la LGV en 2017.

# La danse de salon fait sensation à Châteaubernard

Fondée il y a deux ans, l'association de danse de salon tourne à plein régime. Elle aimerait attirer plus de jeunes.



Une quarantaine d'apprentis danseurs se retrouvent chaque jeudi soir pour suivre des cours à Châteaubernard.

Photo J. K.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

Les couples valsent plus ou moins en rythme sur le carrelage de la salle Jean-Tardif de Châteaubernard. Les messieurs font tourner leur cavalière. Les mines sont concentrées, les pas sont comptés. Valse, tango, cha-cha-cha, rock et pasa doble, tous les styles de danse de salon sont passés en revue. Et aucun défaut n'échappe au regard expert de leur professeur, Véronique Audoin. L'association Millevoltes s'apprête à fêter ses deux ans d'existence. Elle a été lancée par Claudine Briand, l'actuelle présidente, en septembre 2014. «C'est venu naturellement à force de discuter avec des gens qui avaient envie d'apprendre à danser. On est une dizaine de personnes à avoir initié l'association», relate la quinquagénaire, épouse du maire de la commune.

## Connaître les pas pour les thés dansants

De 23 adhérents l'an passé, Millevoltes en compte aujourd'hui 41 (17 de Châteaubernard, 10 de Co-

gnac et les autres des communes alentour). Une belle progression que l'association doit pour beaucoup à la bonne ambiance qui règne parmi les danseurs amateurs. «Je suis venu sans connaître personne, par le bouche à oreille, commence Thierry, le boute-en-train de la bande. Il y a une très bonne ambiance. Ça me permet de couper ma semaine et de me détendre. Je recherche du bien-être en venant ici.» Chauffeur routier de profession, il a dû faire face à quelques moqueries de la part de ses collègues. «Ils rigolent. Ils ne s'attendaient pas à ce que je fasse de la danse», sourit le quinquagénaire.

L'association compte moins d'hommes que de femmes. Ces dernières sont nombreuses à attendre sur le côté qu'un partenaire se libère. «On lance un appel à ces messieurs pour l'année prochaine», glisse Claudine Briand, un sourire en coin. La majorité des membres a plus de 50 ans. Deux jeunes de 17 ans font chuter la moyenne d'âge. La danse de salon souffre encore d'une image vieillotte. «Pourtant, ça peut plaire à tout le monde. Ça demande de la concentration

pour retenir les pas, c'est aussi physique. Et il y a des danses comme le rock qui sont assez modernes», argumente la présidente. «La génération de nos parents allait aux thés dansants, il n'y a plus d'équivalent aujourd'hui. Il y a bien un engouement avec "Danse avec les stars", mais ça n'attire pas vraiment les jeunes», décrypte Véronique Audoin.

Jean-Maurice et Mauricette, 64 et 61 ans, se sont inscrits avec une idée derrière la tête. «On est là depuis le début. On avait envie de faire une activité à deux. Au moins maintenant, on connaît les pas pour les thés dansants.» Si madame avoue une préférence pour le rock et le cha-cha-cha, monsieur jette son dévolu sur le madison. Claudine Briand est en pleine confection de nouvelles affiches pour attirer encore plus de monde en septembre. Le centre d'animation de Cognac a aussi lancé un cours de danse de salon en septembre dernier. Une réussite – il compte 18 inscrits – qui sera renouvelée l'an prochain.

Contact: millevoltes@laposte.net ou 07 81 92 15 53 ou 06 11 89 30 95. Cours les jeudis soir de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30.

# Contre la vitesse à petite vitesse

La limitation de la vitesse à 80 km/h sera expérimentée sur trois tronçons totalisant 81 km de routes durant deux ans. Le ministre justifie la modestie du projet par son «pragmatisme»

La baisse de la vitesse maximale sur les routes à 80 km/h sera expérimentée à partir de cet été sur «trois axes particulièrement accidentogènes» de 81 kilomètres au total: un choix à minima mais dont le gouvernement défend le «pragmatisme».

Annoncée le 16 juin, cette expérimentation sera menée durant deux ans sur la RN7 dans la Drôme (18 km entre Valence et Crozes-Hermitage), sur la RN57 en Haute-Saône (14 km entre Vesoul et Rioz) et sur la RN151 dans l'Yonne et la Nièvre (32 km et 17 km, entre Auxerre et Varzy).

Cette baisse est la source de vifs débats depuis onze mois. «Les uns affirment de manière péremptoire qu'il ne faut absolument pas abaisser la vitesse sur les routes. Les autres tiennent pour une vérité révé-

»

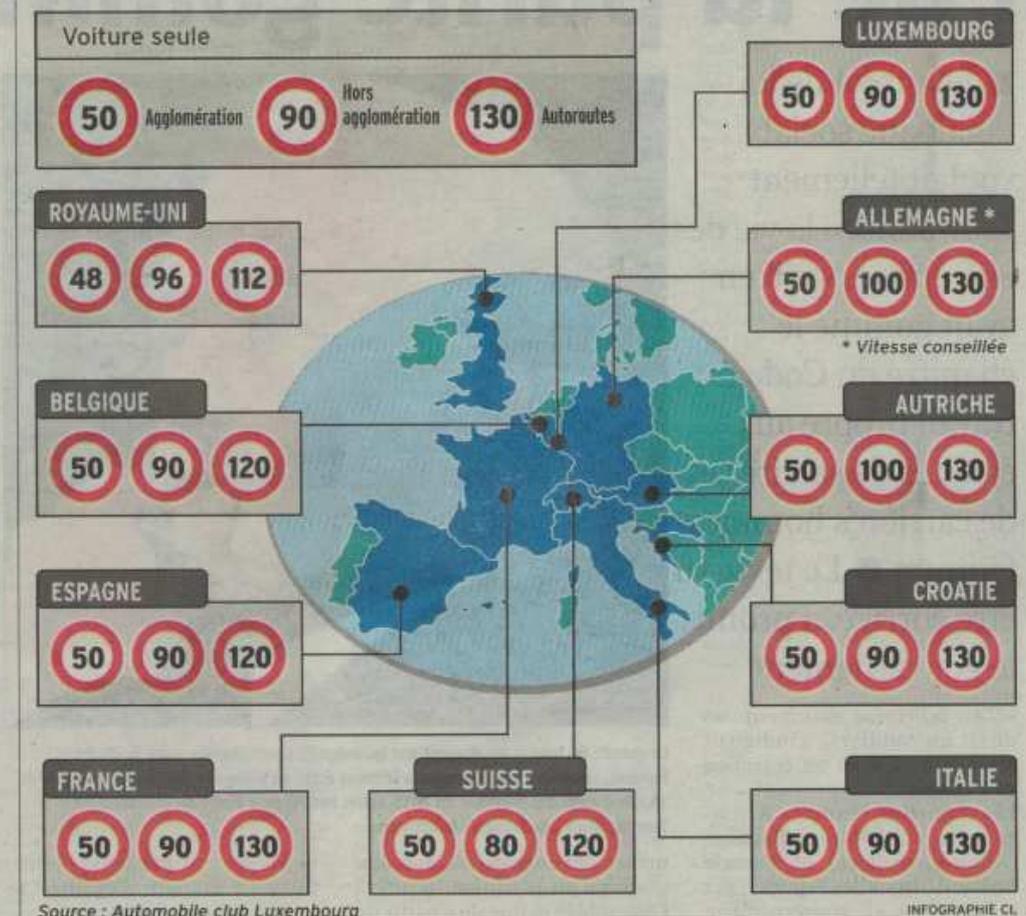
81 kilomètres sur 400.000 concernés, c'est peu

lée qu'il faudrait le faire immédiatement et partout», a résumé hier le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

«Le pragmatisme doit commander», a-t-il insisté, en rappelant son plan annoncé en janvier pour faire reculer la mortalité routière, repartie à la hausse l'an dernier pour la première fois après douze années de baisse (+3,7%, 3.388 morts).

Les partisans d'une baisse généralisée de la vitesse autorisée à 80 km/h sur l'ensemble du réseau actuellement à 90 km/h affirment qu'elle permettrait d'épargner 400 vies. «Nous sommes face à un mi-

## Limitations de vitesse : des normes variées en Europe



nistre qui veut réinventer la sécurité routière. Il veut réanalyser les accidents alors qu'il y a eu des expériences depuis des années sur le sujet», a déploré la présidente de la Ligue contre la violence routière Chantal Perrichon. Également partisan d'une baisse, le président de la commission «vi-

tesse, stupéfiants, alcool» du Conseil national de la sécurité routière (CNSR) Philippe Lauwick a admis que «81 kilomètres sur 400.000 concernés, c'est peu» mais veut y voir «un premier pas».

«Le ministre a tenu un discours qui nous convient», a déclaré Daniel Quero, le président de 40 mil-

lions d'automobilistes, opposé aux 80 km/h.

Cette expérimentation s'ajoute aux 26 mesures annoncées en janvier, dont dix sont déjà appliquées (radars «double face», radars chantiers, expérimentation des tests salivaires pour dépister le cannabis...).

## François Coutant sera bien tête de liste écologiste

Les militants d'Europe Écologie les Verts (EELV) des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes avaient désigné un binôme pour leur liste aux prochaines élections régionales. Chez les femmes, l'élue angoumoisine Françoise Coutant arrivait largement en tête. Chez les hommes, les militants optaient pour le Girondin Nicolas Thierry. Le conseil fédéral d'EELV a finalement tranché en faveur de Françoise Coutant. Conseillère municipale d'opposition à Angoulême, Françoise Coutant est vice-présidente de la région Poitou-Charentes, chargée des transports.

# Un Philippin lorgne les cognacs Royer

**JARNAC** Le groupe Emperador, basé à Manille, numéro 1 du brandy dans le monde, formulera une « offre préliminaire » d'achat demain

Le groupe de spiritueux Emperador, basé à Manille, capitale des Philippines, a annoncé hier vouloir se porter acquéreur de la maison de cognac Louis-Royer, dont le propriétaire, le groupe japonais de boissons Suntory, souhaiterait se défaire. C'est dans une note boursière qu'Emperador a fait part de « son intérêt à participer à un appel d'offres pour l'acquisition de Louis Royer SAS ». Il soumettra une offre préliminaire, mercredi 13 mai et ne précise pas, pour l'heure, le montant de sa proposition.

Le groupe philippin se présente comme le numéro 1 du brandy dans le monde. Il se targue de vendre environ 20 millions de caisses par an et multiplie les acquisitions de vignobles et de distilleries.

L'an passé, Emperador a notamment racheté le whisky écossais Whyte & MacKay au groupe indien United Spirit. Montant de la transaction 430 millions de livres sterling soit un peu moins de 526 millions d'euros.

**Pas de commentaire à Jarnac** Emperador « présente un endettement nul et se trouve de ce fait dans une situation financière très solide »



Royer à Jarnac ne pèse que 100 000 caisses mais c'est une marque prestigieuse, appréciée des connaisseurs. PHOTO A. LACAUD

qui lui permet de mener son développement à l'international, fait-il valoir.

Fondée en 1853 à Jarnac, près de Cognac, la maison Louis Royer a été rachetée par le japonais Suntory en 1989. Or Suntory a acquis l'an dernier le groupe américain Beam, lui-même propriétaire depuis 2005 de la maison Courvoisier, le numéro 4 du cognac, également installé à Jarnac. Selon la presse spécialisée, Sun-

tory-Beam, désormais numéro 3 mondial des spiritueux derrière le Britannique Diageo et Pernod-Ricard, a décidé de ne conserver qu'une marque de cognac, la plus importante en termes de notoriété et de volumes de production, en l'occurrence Courvoisier.

Au sein de la société Royer, le directeur général Jean-Pierre Demattéo se refuse à tout commentaire. **O. S. avec AFP**

# Le restaurant du golf veut refaire son trou

**SAINT-BRICE** Les patrons de l'Auberge de Condé relancent un établissement en déshérence

**PHILIPPE MÉNARD**  
p.menard@sudouest.fr

Après avoir vu passer quatre chefs en une demi-douzaine d'années, le restaurant du golf du cognac, à Saint-Brice, aurait-il retrouvé sa bonne étoile ? Les retours semblent en tout cas excellents depuis l'arrivée aux manettes, courant février, des patrons de l'Auberge de Condé, Guillaume Guérout et le chef Sylvain Veglianti.

Leur affaire de Bassac, où ils ont investi en 2008 parce qu'ils appréciaient la région, tourne rond. « On est complet quinze jours à l'avance », observe Guillaume Guérout. Les deux associés gèrent aussi deux établissements à Sitges, près de Barcelone, dont un a été lancé en

même temps que la reprise du restaurant du golf. Sollicités, ils ont accepté le « beau challenge » de Saint-Brice, parce qu'ils croient en son potentiel, et sentent un vrai soutien de l'association du golf qui gère la structure en délégation de service public.

## Ouvert à tout public

L'idée est de renouer avec une recette qui a fait ses preuves par le passé, c'est-à-dire s'assurer la clientèle des golfeurs, mais aussi d'un plus large public, en jouant sur le charme indéniable du site. « Beaucoup de gens croient que le restau-



Une partie de l'équipe dans l'un des atouts-maitres du restaurant, sa terrasse. PHOTO PHIM

rant est privé, ce qui n'est pas le cas, il faut le faire savoir », insiste Guillaume Guérout.

La carte s'appuie donc sur une formule « brasserie », simple mais néanmoins goûteuse, servie tous les jours de 11 heures à 15 heures, et le soir du jeudi au samedi. Elle est combinée avec une offre « semi-gastronomique », le week-end. « En mode brasserie, on peut passer trois quarts d'heure à table. Le week-end, l'autre formule permet de se poser plus tranquillement. On est très exi-

geant sur la qualité de l'accueil et des aliments, des produits frais, venant au maximum de la région, comme on le fait à l'Auberge de Condé », décrit Guillaume Guérout.

## Des animations

Rebaptisé La table du golf, l'établissement peut servir jusqu'à 150 couverts, dont 60 en terrasse. L'effectif pourrait atteindre une dizaine de personnes en vitesse de croisière. « On a trouvé le professionnel qu'il nous fallait. Il a vite compris les en-

jeux », se réjouit le président de l'association, Gérard Milan.

Comme pour le Proshop, le magasin spécialisé, il souligne que l'activité du golf et du restaurant sont étroitement liés. Le restaurant entend creuser son trou avec des propositions ciblées, telles que la formule « découverte », associant parcours et repas, et des animations servies de mai à septembre.

La Table du golf, 2, rue de la Maurie, 16100 Saint-Brice. Tél. 05 45 83 11 84.

## Leçon finlandaise

Dans le cadre du Mois de l'Europe, le centre d'études européen Jean-Monnet propose, ce soir à 20 h 30 dans le lycée du même nom, une conférence de Claude Antilla.

Conseillère du gouvernement finlandais pour l'éducation, elle exposera les mécanismes du système éducatif finlandais, considéré comme l'un des plus performants au monde. L'accès est gratuit et ouvert à tous.

## Lidl est autorisé à déménager à Châteaubernard

La commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), réunie le 23 avril, a autorisé l'enseigne Lidl à quitter son magasin de l'avenue Victor-Hugo à Cognac pour s'installer avenue d'Angoulême à Châteaubernard, face au nouvel hôpital. Le projet, envisagé pour le début de l'année 2016, porte sur la création d'une

surface de vente de 1 275 m<sup>2</sup>, sur une friche aujourd'hui en partie occupée par une station de lavage auto. Le nouveau magasin sera « plus spacieux, plus économe en énergie et plus accueillant, avec plus de caisses et moins d'attente », avait déjà expliqué Laurent Toussaint à « Sud Ouest », courant mars. Chez Lidl, M. Toussaint est le responsable des questions immobilières à la base logistique Lidl, près d'Angoulême. « Si notre projet aboutit, nous ne laisserons pas une fri-

# Le rebond solidaire des autos fatiguées

**INITIATIVE** Christophe Lacaud lance une association pour reprendre et remettre en route, pour pas cher, des véhicules à bout de souffle

**PHILIPPE MÉNARD**

Transformer la galère en activité, tel est le pari de Christophe Lacaud. Ce Cognaçais, âgé de 47 ans, est en train de lancer une activité intitulée « Recyclez, roulez et économisez », basée sur la débrouille et la solidarité. Il invite des particuliers possédant un véhicule au bout du rouleau à en faire don à son association. Il se charge de lui redonner une nouvelle vie, pour la revendre à des personnes qui disposent d'un mini-budget.

« Je ne suis pas en concurrence avec les garagistes, on n'est pas dans la même gamme de prix. Moi, je suis sur des voitures remises en vente à 1 000 euros, 1 500 euros maximum. Cela s'adresse par exemple à une personne qui vient de se séparer, un premier achat de voiture, ou un chômeur qui retrouve un emploi », indique-t-il. Cela inclut un contrôle technique à jour.

## Expérience personnelle

L'idée a germé de ses propres déboires. Dessinateur industriel de formation, Christophe Lacaud a d'abord travaillé chez Puhlo Alatrielle, à Pau et Bordeaux. En 2004, sa boîte ferme, et il se recycle en créant sa société de rénovation de maison. « Je faisais l'électricité, la plomberie, des petits travaux pour lesquels un spécialiste n'interviendrait pas », glisse-t-il, ciblant déjà



Christophe Lacaud devant la première auto qu'il a rénovée. PH. M.

un marché « intercalaire ». En 2013, un accident, qui a failli le priver de sa jambe, l'oblige à se trouver une autre voie. « J'ai été immobilisé pendant un an, j'ai pris le temps de réfléchir à une reconversion. En cherchant une voiture automatique-moi-même, j'ai vu qu'il y avait quelque chose à faire. »

Christophe Lacaud a mis en place une association pour porter son projet. Il a engagé les démarches pour qu'elle soit reconnue d'utilité publique, et que les dona-

teurs puissent déduire 60 % de la valeur du véhicule de leurs impôts, comme pour d'autres dons. Après avoir remis en route une Xantia blanche, il se prépare à réceptionner une 205 et une 106. « J'aimerais tomber sur des autos aux couleurs ont tendance à disparaître, c'est dommage. »

Contact, 06 04 50 62 31, ou par courriel, recyclez.roulez.economisez@gmail.com. Site Internet, <http://recyclezroulez-con.wix.com/recyclezroulez>

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Conseil municipal.** Le conseil municipal se réunit ce soir, à 20 h 30, à la salle du conseil, à la mairie.

Treize points sont à l'ordre du jour : révision allégée du PLU ; subventions associatives ; adhésion de la Ville de Châteaubernard aux services communs « recherche de financement » ; conseil juridique ; « UC-tion du droit des sols » de Grand Cognac ; validation des conditions générales de vente de la billetterie du Castel ; saisonniers 2015, etc.

**Bourse à l'enfance et brocante.** L'association des parents d'élèves reconduit sa bourse à l'enfance couplée d'une brocante ce dimanche 17 mai, de 9 à 18 heures, au parc des Pierrières. Les exposants seront ac-

cueillis à partir de 7 heures. Il est vivement conseillé de réserver son emplacement avant le 12 mai. Le mètre linéaire s'élève à 2 €. Les organisateurs ouvriront également une buvette et proposeront des sandwiches à la vente. Contacts au 06 37 32 43 72 et 06 77 36 38 64.

## SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

# Sécurité et économie au menu

À l'ordre du jour de ce conseil municipal du 7 mai, plusieurs délibérations. Tout d'abord, celle concernant l'adhésion au Groupement de commandes du syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente (Sdeg16).

Avec la disparition des tarifs réglementés à la fin 2015 et avec l'ouverture des marchés d'énergie, il sera imposé aux collectivités de mettre en concurrence les différents fournisseurs d'énergie. La commune adhérente de Sdeg16 pour les compétences gaz et électricité décide donc d'adhérer au groupement des commandes. À la suite de la mise en place du schéma de mutualisation présenté par la Communauté de communes de Grand Cognac et après consultation de son conseil municipal, le maire Alain Chollet propose l'adhésion aux quatre services créés : service juridique, recherche de financements, marchés publics et droit des sols. La mise en place sera effective pour juillet 2015.

### Vitesse réduite

Concernant l'adhésion à la FDGDON 16 (Fédération, départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente) ; syndicat professionnel agricole chargé de la



Ce carrefour sera bientôt sécurisé. PHOTO C. CH.G.

surveillance et de la prévention de la lutte contre les organismes nuisibles (ragondins, corbeaux, flavescence dorée, jussie, ambrosie etc.) sera proposée au prochain conseil après obtention d'éléments complémentaires.

Dans le cadre des travaux concernant la rénovation de la mairie dans un but d'économiser l'énergie, il est envisagé l'achat d'une porte d'entrée avec modification des dimensions ainsi que l'achat de fenêtres pour un montant d'environ 10 000 euros. Proposition validée par les élus. Dans un souci de sécu-

rité, il est proposé d'appliquer une réduction de vitesse des véhicules, notamment au carrefour, à la sortie de la commune en direction de Louzac et Chérac. Un aménagement de ce carrefour va être étudié.

L'achat d'un véhicule électrique est voté pour un montant de 15 000 euros. En dépense de fonctionnement, la location des batteries est d'environ 73 euros mensuels. Une demande de subvention va être faite auprès de l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie).

**Colette-Christiane Guné**

# Le jardin des curiosités de l'époque médiévale

**VISITE** Les plantes du Moyen Âge livrent leurs petits secrets aux abords du chemin de ronde

**MARIE-LAURE GOBIN**  
ml.gobin@sudouest.fr

Plantes alimentaires, médicinales, textiles et tinctoriales, aromates et condiments, racines et légumes... C'est à une balade hors du temps, étreinte entre des murs de pierre, que convie l'office de tourisme (1). Dans le petit jardin médiéval auquel on accède par une grille donnant sur l'ancien chemin de ronde, en contrebas de la place du Château.

Un jardin comme il en existait au Moyen Âge, qui devait être utile pour tout un tas de choses et permettre l'autonomie: s'il devait nourrir et abreuver, il devait aussi soigner, soulager, permettre la teinture des

tissus, par exemple. C'est à une excellente idée de l'association Les Amis de Jonzac, dont l'un des membres a mis à disposition cette parcelle qu'il a d'abord fallu défricher et nettoyer, que l'on doit aujourd'hui cette charmante visite. La collaboration avec le service des espaces verts de la Ville a été immédiate (2) pour faire de cet endroit un écrin délicieux collant à l'histoire de la cité.

## Des vertus insoupçonnées

En neuf carrés ceints de saules tressés, on retrouve plus d'une centaine de plantes aux vertus insoupçonnées parfois. Y compris dans le jardin de Marie, celui plutôt destiné à l'agrément, peut-être à un brin de cour aussi. On y est au milieu des roses, du bleuet, de la pivoine, des an-



Visite commentée pour des visiteurs très attentifs et curieux. PHOTO M.L.G.

« La plupart des connaissances empiriques sur les plantes de cette époque sont aujourd'hui avérées »

colies et du buisson-ardent. On apprend qu'à la verveine, par exemple, entre autres vertus digestives, on attribuait le pouvoir de rendre amoureux. Mais elle faisait aussi partie des plantes maléfiques car les sorcières s'en servaient beaucoup, paraît-il, comme de la mandragore.

## La roquette pas partout

Ici dans les pas de Chantal qui n'est pas avare en anecdotes, on rencon-

tre tout aussi bien l'ancêtre des choux, que la petite pimprenelle, la roquette aux vertus aphrodisiaques (c'est pourquoi elle était proscrite des jardins monastiques) ou encore l'ail des ours, des carottes et poireaux sauvages.

Au carré réservé aux plantes des femmes on trouve l'armoise, la sabine ou la mélisse, parmi d'autres, censées réguler les cycles et calmer les douleurs de l'accouchement. Et dans le même temps, une autre censée calmer les ardeurs des messieurs. Et en parallèle, le tamier, un haut liseron ou « herbe des femmes battues », qui devait soulager des contusions, car à l'époque battre les femmes était déjà un « sport », semblé-il.

C'est ainsi que le voyage végétal se poursuit au gré des carrés, à la dé-

couverte des plantes sédatives, hépato-protectrices, apaisantes, calmantes, antiseptiques, tonifiantes, anti-rhumatismales, émoullientes, ou soignant même les maux de l'esprit. Chantal le dit: « La plupart des connaissances empiriques sur les plantes de cette époque sont avérées aujourd'hui. »

(1) En mai, les prochaines visites (à 9 h 30 et à 10 h 30), auront lieu demain, puis vendredi 15, vendredi 22 et jeudi 28. Tarif, 3 euros pour les adultes, 2,20 euros pour les enfants jusqu'à 15 ans. Nombre de places limité. Renseignements complémentaires en téléphonant au 05 46 48 49 29.

(2) Nettoyé en octobre 2013, l'espace a été préparé en mars 2014 avant les plantations en mai. Les premières visites ont eu lieu en octobre dernier.

146853

## CHÂTEAUBERNARD

M<sup>me</sup> Sylviane VIOLET, sa nièce :  
M. et M<sup>me</sup> David et Marine LAVAUZELLE,  
ses petits-neveux :  
M. et M<sup>me</sup> Louis et Jeanne AUTEFORT  
et leurs enfants  
ainsi que toute la famille  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

## M<sup>me</sup> Pierrette SOULARD,

à l'âge de 84 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 15 mai 2015, à 14 h 30, en la chapelle des Templiers du bourg de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

M<sup>me</sup> Soulard repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 2, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites mercredi 13 mai et jeudi 14 mai, de 15 h 30 à 18 heures.

PF Hervoit - F. Leclerc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.